

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°271 DU LUNDI 10 AVRIL 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Décès de Hadja Djènè Kaba Condé

Des hommages et des controverses...

P.3



Édito à vue d'Aigle

Le mur de défiance entre Alpha et son tombeur !

lors qu'il s'y attendait le moins, le professeur Alpha Condé, premier président démocratiquement élu de la Guinée indépendante, après onze ans de règne, a été évincé du pouvoir le 5 septembre 2021 par le groupement des Forces spéciales de Guinée, à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya... P.2

CÉLÉBRATION DE PÂQUES P.2



La paroisse Sainte Odile de Simbaya baptise 25 catéchumènes

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE P.4



« Ils ont dit, Monsieur le président, voici les ennemis du pouvoir » (une victime)

OPINION P.8



Kankan en colère pour l'électricité. A qui la faute?

BRICS P.5

L'adversaire qui fait peur à l'ouest

CRIEF P.3

Amadou Damaro Camara sera jugé à la Maison centrale

Coupe du bois P.6

Le ministre Ousmane Gaoual Diallo provoque l'ire des écologistes qui comptent le poursuivre



Édito à vue d'aigle



Le mur de défiance entre Alpha et son tombeur !

A lors qu'il s'y attendait le moins, le professeur Alpha Condé, premier président démocratiquement élu de la Guinée indépendante, après onze ans de règne, a été évincé du pouvoir le 5 septembre 2021 par le groupement des Forces spéciales de Guinée, à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya. De cette date à ce jour, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Au lendemain du coup d'Etat qui a mis un terme à son régime, le fondateur du RPG a été placé en résidence surveillée avant d'être autorisé à aller se faire soigner, d'abord aux Emirats Arabes Unis, puis en Turquie. Entre-temps, l'ancien locataire du palais Sékhoutouréyah a vu ses plus proches collaborateurs poursuivis et emprisonnés pour des faits présumés de détournement de deniers publics. Parmi eux, l'on peut citer notamment : Dr Ibrahima Kassory Fofana (ancien Premier ministre), Dr Mohamed Diané (ancien ministre d'Etat chargé des Affaires présidentielles, ministre de la Défense nationale), Amadou Damaro Camara (ancien président de

l'assemblée nationale), Oyé Guilavogui (ancien ministre de l'Environnement et des Eaux et Forêts), Dr Ibrahima Kourouma (ancien ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat), Souleymane Traoré (ancien Directeur général du Fonds d'entretien routier).

Sur le plan politique, le RPG Arc-en-ciel d'Alpha Condé fait partie des formations politiques qui réclament à cor et à cris un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Dans une de ses récentes sorties, celui qu'on appelait affectueusement l'opposant historique n'a pas mis de gant pour traiter de tous les noms les dirigeants actuels de la transition en Guinée. Et comme si tout cela ne suffisait pas, l'annonce de la mort de l'ancienne Première Dame de la République, Hadja Djènè Kaba Condé, est venue jeter littéralement de l'huile sur le feu. Dans un communiqué, la Présidence de la République a rendu hommage à l'illustre disparue qui n'aura pas ménagé ses efforts et ses moyens pour soulager les couches vulnérables, que sont les femmes et les enfants. Mais le fait de n'avoir pas cité le nom de l'ancien président, le professeur Alpha Condé, dans ledit communiqué a donné lieu à des controverses de toutes sur les réseaux sociaux. Et comme il fallait s'y attendre, l'homme qui a présidé aux destinées de la Guinée du 21 décembre 2010 au 5 septembre 2021 ne s'est pas fait prier pour réagir. Il a ainsi demandé aux autorités guinéennes de ne pas se mêler aux obsèques de sa défunte femme. Dans un message qui lui est attribué et adressé à l'ambassadeur de Guinée à Paris, Sinkoun Sylla, il prévient ceux qui l'ont délogé du pouvoir. « Bonjour excellence. Je vous prie de ne mêler en aucun cas les autorités de Guinée aux funérailles de mon épouse. Je vous prie de ne pas vous en mêler. En aucun cas je ne permets ni à vous ni à quiconque de se mêler du décès de ma femme ».

Comme on le voit donc, la réconciliation entre le colonel Mamadi Doumbouya et le professeur Alpha Condé n'est pas pour demain. Il s'est finalement dressé entre les deux hommes un mur de défiance et de méfiance.

Kéfina Diakité

CÉLÉBRATION DE PÂQUES

La paroisse Sainte Odile de Simbaya baptise 25 catéchumènes

La communauté catholique de Guinée a célébré le dimanche 09 avril 2023, la fête de Pâques. Cette fête de la résurrection de Jésus Christ marque la fin des 40 jours de jeûne observés par les fidèles. A la Paroisse Sainte Odile de Simbaya, une vingtaine de catéchumènes ont reçu leur première communion.



Au terme des 40 jours de jeûne, les fidèles catholiques ont célébré dimanche, la victoire du Christ sur la mort. Cette célébration est la plus grande fête du monde chrétien. « C'est un sentiment de joie et d'action de grâce par rapport à la victoire de la vie sur la mort, celle du bien sur le mal. C'est cette joie que nous célébrons, le fondement de notre foi et recueillir pleinement les fruits que le Christ Jésus nous a obtenus », s'est réjoui Justin Dossou, l'un des Prêtres de la Paroisse Sainte Odile de Simbaya.

Les fidèles chrétiens ont pendant quarante jours intensifié les prières, se sont privés de nourriture de minuit au crépuscule pour se rapprocher de Dieu. Le Vicaire de l'Eglise Sainte Odile de Simbaya les invite à perpétuer ces attitudes. « Toute la vie de l'être humain est une perpétuelle conversion. C'est à cela que tout le temps de carême nous appelle. Après Pâques, le chrétien est donc appelé à continuer à faire cet effort de conversion afin que sa vie soit complètement conforme à celle du Christ, continuer à faire le bien », a-t-il conseillé.

Le responsable de la jeunesse paroissiale de Saint Mathieu de Kountia est heureux d'avoir accompli ce devoir religieux. « Je suis très content parce que j'ai fait tout ce long temps avec l'esprit et aujourd'hui je dis Dieu merci parce

que je peux partager ma joie », a livré Jeannot Tamba Sandouno.

Le renforcement des liens de fraternité entre chrétiens et musulmans est le message du Père Justin Dossou en ce mois de pénitence. « Nous prions pour que ces différents temps forts aident chacun à vivre véritablement une vie fraternelle les uns envers les autres. Qu'on soit chrétien ou musulman, que ce temps de carême nous aide à renforcer nos liens afin qu'il y ait la paix, l'unité et la concorde aussi bien en Guinée et partout dans le monde », a-t-il souhaité.

Et de poursuivre : « pour la pâques de cette année, nous avons 25 catéchumènes à baptiser. Ils ont droit à ça parce qu'ils ont accompli leur devoir. Ces enfants de Dieu devraient être de bons exemples dans la société. S'ils ont reçu toutes ces formations jusque-là, ils ne doivent pas se laisser tomber dans les travers de la vie. C'est un travail de Dieu, ils méritent d'être récompensés », a laissé entendre le Prêtre Justin Dossou.

Samuel Demba. D



DÉCÈS DE HADJA DJÈNÈ KABA CONDÉ

Des hommages et des controverses...

Le samedi 08 avril 2023, l'on a appris le décès de Hadja Djènè Kaba Condé, l'ancienne Première dame de la République. En plus des hommages, cette disparition a donné lieu à des controverses qui, de l'avis de certains, n'avaient pas lieu d'être.



Depuis la destitution de son époux du pouvoir par le Groupement des Forces Spéciales le 05

septembre 2021, Hadja Djènè Kaba avait pris ses distances de la Guinée. Après un bref séjour à Conakry, elle s'est retournée en France. Il faut dire que ce décès est une double perte pour l'ancien président Alpha Condé qui a trouvé refuge en Turquie. En plus de la perte de son pouvoir, le fondateur du RPG perd son épouse qui l'a accompagné durant son règne.

Grand opposant au régime d'Alpha Condé, le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, sur sa page Facebook, a réagi au décès de l'ancienne Première dame Djènè Kaba Condé en ces termes : « C'est avec tristesse que j'ai appris le décès, ce samedi 8 Avril, de Hadja Djenè Kaba Condé, ancienne Première Dame de la République. Je présente mes condoléances à son époux, l'ancien Président Alpha Condé, à sa famille et à tout le peuple

de Guinée. Que le Djannatul Firdawsî soit sa dernière demeure. Amine » Dans un communiqué, la Présidence de la République a rendu hommage à l'illustre disparue qui n'aura pas ménagé ses efforts et ses moyens pour soulager les couches vulnérables, que sont les femmes et les enfants. Mais le fait de n'avoir pas cité le nom de l'ancien président, le professeur Alpha Condé, dans ledit communiqué a donné lieu à des controverses de toutes sur les réseaux sociaux. Et comme il fallait s'y attendre, l'homme qui a présidé aux destinées de la Guinée du 21 décembre 2010 au 5 septembre 2021 ne s'est pas fait prier pour réagir. Il a ainsi demandé aux autorités guinéennes de ne pas se mêler aux obsèques de sa défunte femme. Dans un message qui lui est attribué et adressé à

l'ambassadeur de Guinée à Paris, Sinkoun Sylla, il prévient ceux qui l'ont délogé du pouvoir. « Bonjour excellence. Je vous prie de ne mêler en aucun cas les autorités de Guinée aux funérailles de mon épouse. Je vous prie de ne pas vous en mêler. En aucun cas je ne permets ni à vous ni à quiconque de se mêler du décès de ma femme ». Les Guinéens retiennent de Hadja Djènè Kaba Condé, une première dame humble, sage, sensible aux problèmes de ses compatriotes. Pendant la période Covid-19, elle fait parler son cœur. La presse qui a reçu d'elle des kits sanitaires, ne dira pas le contraire. Quid de la prise en charge des bébés siamois qui ont bénéficié d'une évacuation grâce à la Fondation créée par Hadja Djènè Kaba Condé. Que son âme repose en paix.

Kèfina Diakité

MANIFS DE KANKAN

Mandian Sidibé de l'OGP balaie les accusations portées contre lui

Des rumeurs ont circulé la semaine dernière, indiquant que Mandian Sidibé, le Directeur général de l'Office Guinéen de Publicité (OGP), aurait donné 60 millions de francs guinéens à des jeunes qui ont restauré le rond-point Komarala loisirs après son incendie par les manifestants. L'ancien DG de la radio Planète, a dû animer un point de presse à Kankan pour balayer ces accusations portées contre sa personne.

« Je voudrais dire qu'en ma qualité de fils du terroir, de la Haute-Guinée, quand il y a une crise j'ai le devoir de m'impliquer auprès des autorités locales pour tenter de trouver une issue. Je suis un haut cadre de la région, donc nous ne pouvons pas accepter que notre région brûle, mais est-ce que vous estimez que moi Mandian Sidibé je peux être complice de quelqu'un qui brûle la Haute-Guinée ? Ça ne me ressemble pas. Donc ceux qui ont véhiculé de telles informations, je me devais de porter plainte mais je me dis que je suis journaliste, je n'ai pas besoin de payer de l'argent pour m'impliquer

dans la gestion des crises en Haute-Guinée. Ça ne me ressemble pas et je ne le ferai jamais. Je voudrais une fois de plus vous dire que vous avez tous mon contact, vous pouvez me contacter si vous avez une information me concernant et je vous donne ma version des faits. Mes détracteurs qui font feu de tout bois pour tenter de me nuire, en disant que Mandian a donné de l'argent, où je vais prendre cet argent ? Je n'ai pas de budget pour ça. Kankan, c'est ma deuxième ville natale, tout le monde le sait, j'ai la grande sœur de ma maman ici, j'ai fait toute mon enfance et étudié ici,



je suis chez moi à Kankan. Donc je vous prie d'être très professionnels en recoupant les informations, il faut s'informer davantage

pour équilibrer l'information. Je ne me justifie pas du tout mais je ne suis coupable de rien, je n'ai pas payé un centime à quelqu'un. Je le

jure sur le Saint Coran », a précisé Mandian Sidibé, le DG de l'OGP.

Kèfina Diakité

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

« Ils ont dit, Monsieur le président, voici les ennemis du pouvoir » (une victime)

Victime de séquestration, torture et coups et blessures volontaires ayant entraîné la perte de quatre de ses dents, Alpha Amadou Baldé, une nouvelle victime, a comparu le mardi 04 avril 2023 devant le tribunal ad-hoc de Dixinn délocalisé à Kaloum, dans le procès des événements du 28 septembre. Après l'ancien membre des Forces Vives à l'époque, François Louceny Fall, il a livré sa version des événements. La victime accuse des agents du Colonel Moussa Tiégboro Camara de les déporter au camp Alpha Yaya (l'ancien siège de la Présidence de la République).



Alpha Amadou Baldé fait partie de la liste des victimes des événements du 28 septembre 2009. Comme ses prédécesseurs, cette nouvelle victime confirme les cas de viol, tuerie, blessés survenus ce jour au stade. Victime de coups et blessures volontaires ayant entraîné la perte de quatre de ses dents, Amadou Baldé prend pour responsables de ces faits, les gendarmes de l'ancien ministre, le colonel Moussa Tiégboro Camara. A la barre, il affirme également que c'est l'arrivée des militaires au stade qui a créé la psychose. Les tirs et gaz lacrymogènes dont les forces de défense ont fait usage ont créé une panique totale. C'est suite à ces mouvements, qu'il a été arrêté avec plusieurs autres, transportés dans des pickups avant de les conduire au siège des services spéciaux dans l'enceinte du camp Alpha Yaya Diallo. C'est dans ce camp militaire qu'ils ont été présentés comme des ennemis du pouvoir du capitaine Moussa Dadis Camara, président du CNDD à l'époque. "Monsieur le Président voici les ennemis du pouvoir". Quand j'ai voulu lever ma tête pour voir ce qui se passe, j'ai reçu un coup très violent derrière la tête », a-t-il fustigé.

Sur le trajet poursuit-il, leurs téléphones et autres objets importants, leur ont été retirés par leurs bourreaux. Ceux-ci leur assénaient des coups et injures tout au long du parcours. Alpha Amadou Baldé

soutient également, que leurs bourreaux répondaient à des appels téléphoniques lorsque leurs parents et proches voulaient prendre de leurs nouvelles.

« Les gendarmes demandaient des rançons allant d'un à deux millions à nos parents pour notre libération. Ceux qui n'obtempéraient pas, étaient menacés de mort », a-t-il renchéri.

Pendant ces quatre jours de détention, Alpha Amadou Baldé affirme que des bérets rouges et gendarmes faisaient des défilés à tour de rôle dans leurs geôles. Et chaque visite était sanctionnée par des coups de bastonnade : Ils échangeaient régulièrement avec le Colonel Tiégboro Camara. C'est lui qui leur donnait des instructions sur notre sort », a-t-il affirmé.

Amadou a déclaré qu'en plus d'être maltraités, qu'ils n'ont jamais bénéficié de la bonne nourriture dans ces locaux. Ce passage d'Alpha Amadou, reconforte davantage la partie civile.

« Notre client est resté strictement dans les limites des faits. Voilà quelqu'un qui n'accuse point, il n'a fait qu'expliquer ce qu'il a vécu au stade, au camp Alpha Yaya Diallo, à la Présidence ainsi aux services anti-drogue. Pour nous, le passage de M. Alpha Amadou Baldé conforte davantage, l'implication personnelle du Président Moussa Dadis Camara. Ils ont été présentés à la présidence de la République comme étant

les ennemis du pouvoir. Et aussi ça nous conforte dans notre position parce que Monsieur Blaise Goumou et le colonel Moussa Tiégboro sont personnellement impliqués dans la séquestration et les tortures qui ont eu lieu au niveau des services d'anti-drogue », a déclaré Me Bernard Sâa Dissi Millimouno.

Après ces quatre jours passés aux services spéciaux, qu'ils ont été transférés au PM3. C'est là qu'ils ont eu droit à la bonne nourriture pour la première fois, puis ils ont été rasés avant de prendre une douche. S'ils ont été traités comme des ennemis du pouvoir au camp Alpha Yaya, au PM3, on les a appelés les rescapés.

La défense du principal mis en cause est sereine. Me Jean Moussa Sovogui soutient qu'à aucun moment son client n'a été impliqué dans la supposée détention ou séquestration d'Amadou Baldé et ses collègues qui seraient dans les locaux des services spéciaux.

« Il n'a jamais indiqué que le colonel Moussa Tiégboro Camara a été complice de torture. Il affirme même n'avoir pas aperçu le colonel Tiégboro pendant les quatre jours passés ou qui aurait passé aux services spéciaux. Qu'il dit qu'il y ait des lieux de séquestration, la preuve de ces affirmations n'est pas apportée. Il faut qu'il les apporte sinon c'est de simples déclarations », a lancé ce conseil.

De même, les avocats du capitaine Dadis Camara estiment que la victime à la barre entretient du flou dans ses propos.

« Quand je lui ai demandé si effectivement le Président Dadis était au Palais, quelle a été son attitude quand un Gendarme lui aurait dit que voici les ennemis du pouvoir mais il a entretenu un flou total. Il n'a pas confirmé malheureusement », a renchéri Me Almamy Samory Traoré.

Samuel Demba. D

CRIEF

Amadou Damaro Camara sera jugé à la Maison centrale

Pour la seconde fois le jeudi, 06 avril 2023, l'ancien Président de l'Assemblée nationale ne s'est pas présenté devant la chambre de jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF). Poursuivi pour des faits présumés de détournement de deniers publics, blanchiment d'argent, Amadou Damaro Camara, a brillé par son absence à son audience pour raisons de santé.



A l'ouverture de l'audience, le président de la chambre du jugement de la CRIEF, Francis Kova Zoumanigui a constaté l'absence du président de la 9ème législature guinéenne dans la salle. Pourtant, ses co-accusés, Michel Kamano, Zeinab Camara et Jin Sun Cheng, tous poursuivis pour les faits présumés de détournement de deniers publics d'un montant de 15 milliards de francs guinéens étaient présents. Ce montant, il faut le rappeler, était destiné à la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale sur le site de Koloma.

Après l'appel du Président, le parquet spécial représenté par le procureur Mamadi Lazare Baret a fait remarquer que Damaro Camara est alité à la maison centrale de Coronthie où il serait sous perfusion.

A sa suite, l'avocat du mis en cause, en la personne de Me Santiba Kouyaté, tente d'appuyer l'argument. Il a affirmé que l'état de santé de son client ne lui permet pas de venir se présenter à la barre. C'est pourquoi, il sollicite, que son client obtienne une liberté provisoire afin de lui permettre de se soigner pour venir se défendre contre les charges qui pèsent sur lui. Dans ce dossier, Me Santiba dénonce du deux poids deux mesures.

« C'est injuste que mon client soit placé sous mandat de dépôt et que ses co-accusés soient en liberté », a-t-il dénoncé.

L'absence répétée de Damaro à son procès alors que ses collègues répondent physiquement n'est pas digérée par l'agent judiciaire de l'Etat. Pour Me Amadou Baben Camara, cela est une insulte vis-à-vis de la Cour et que celle-ci ne devrait pas suivre la défense en acceptant d'accorder une liberté provisoire à Damaro.

Aussitôt, la cour a rejeté la demande de mise en liberté provisoire formulée par le conseil de Damaro Camara. Dans sa décision rendue dans la salle d'audience, le Président de la Cour a décidé de se transporter à la maison d'arrêt de Conakry, lieu de détention d'Amadou Damaro Camara, le mardi 25 Avril 2023 à 10 heures à l'effet de l'entendre à l'audience publique et médiatisée. Ce, en rejet de l'ordonnance médicale présentée par les conseils du prévenu, fournie par le régisseur de la maison centrale.

Cette décision de la Cour n'est pas partagée par le ministère public et les avocats de Damaro.

Samuel Demba. D

BRICS

L'adversaire qui fait peur à l'ouest

Le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine ont initialement formé le bloc en 2009 après une série de réunions et d'accords. Le premier sommet du BRIC s'est tenu à Ekaterinbourg, en Russie, le 16 juin de la même année, où les chefs d'État en question ont convenu de renforcer le dialogue et la coopération entre eux.



L'année suivante, à Brasilia, au Brésil, en avril 2010, s'est tenu le deuxième Sommet, où les dirigeants de ces pays ont souligné la nécessité d'un système intergouvernemental mondial multidimensionnel.

Puis, lors de leur troisième réunion à New York en septembre 2010, les BRIC se sont mis d'accord sur l'entrée de l'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud a réussi à adhérer après un effort soutenu du fait de sa politique étrangère active, cette coalition d'Etats la faisant passer de «BRIC» à «BRICS».

Lors du quatrième sommet en mars 2012 à New Delhi, en Inde, une première annonce a été faite de la création d'une nouvelle banque de développement (NDB), qui a été officialisée lors de leur cinquième sommet à Durban, en Afrique du Sud, en 2013, avec l'intention claire de l'indépendance des BRICS par le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, les États-Unis et l'Union européenne. L'accord pour sa création, après avoir résolu des différends sur des questions d'organisation, a finalement été conclu en 2014, lors de la sixième réunion des BRICS à Fortaleza, au Brésil.

Les pays BRICS représentent 40 % de la population mondiale, soit

plus de 3,1 milliards de personnes. Les BRICS font coexister des pays avec différents degrés de développement et différentes stratégies.

Le Brésil est le plus grand pays d'Amérique du Sud, tant en population (environ 213 millions) qu'en superficie, puisqu'il occupe à lui seul 1/3 de l'Amérique du Sud. C'est aussi le quatrième pays le plus riche des Amériques en termes de PIB. Cependant, il ne dispose pas d'infrastructures appropriées (réseau routier et ferroviaire insuffisant, infrastructures portuaires insuffisantes, etc.) et en combinaison avec des inégalités économiques extrêmes (1 citoyen sur 4 vit dans la pauvreté absolue) ne lui permettent pas d'émerger comme une superpuissance économique. Selon l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial, le Brésil se classait au 108e rang sur 137 économies en 2017 en termes de qualité générale de ses infrastructures. Des scandales de corruption sont également présents dans le pays. Le Brésil traite des questions régionales.

La Russie, qui est le plus grand pays transcontinental d'influence mondiale et une grande économie, possède également le plus grand arsenal nucléaire de la planète et une énorme

puissance militaire, qu'elle a utilisée en Syrie et maintenant en Ukraine. La Russie offre le meilleur niveau de vie à ses résidents, par rapport au reste des pays BRICS, avec 3,5 % du PIB consacré à l'éducation et 3,1 % à la santé publique. Le nombre d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté ne représente que 0,2 % de sa population. L'économie russe souffre cependant du problème critique de la corruption - qui existe dans tous les pays à un degré plus ou moins important - ainsi que du manque important d'infrastructures bancaires, en raison de marchés financiers insuffisamment développés, de la difficulté à obtenir des prêts et d'une possibilité d'investissement.

L'Inde est une puissance mondiale émergente avec une économie en croissance constante. C'est actuellement la cinquième plus grande économie du monde en fonction de son PIB, tandis que son territoire abrite la deuxième plus grande population du monde, après celle de la Chine, atteignant près de 1,4 milliard de personnes. La croissance du PIB du pays a été parmi les plus élevées au monde au cours de la dernière décennie, atteignant une croissance annuelle comprise entre 6 et 7 %. Cependant, l'Inde a l'un des revenus par habitant les plus bas au monde, tout en faisant face à d'énormes problèmes sociaux à cause de la pauvreté. L'Inde a les pourcentages les plus faibles du PIB consacrés à l'éducation et à la santé parmi les BRICS, à 2,7 % et 1,2 % respectivement. L'Inde est à une orientation régionale.

La Chine, qui compte 1,4 milliard d'habitants, se développe rapidement avec une pénétration économique en Asie, en Amérique latine, en Afrique et dans d'autres régions du monde. C'est le géant économique de l'Est avec un taux de croissance annuel de 6,6%, menaçant ainsi la

primauté économique des USA. La Chine est le premier exportateur mondial depuis 2014. Dans le même temps, la Chine, bien qu'elle soit la deuxième plus grande économie du monde, reste un pays à revenu intermédiaire puisque son revenu par habitant n'est encore qu'environ un quart de celui des pays avec un revenu élevé et environ 375 millions de Chinois vivent en dessous du seuil de pauvreté de 5,50 dollars par jour. Enfin, la corruption apparaît à des taux particulièrement élevés.

L'Afrique du Sud, de par sa position géographique à la pointe sud du continent, qui lui donne accès à deux océans, est un pays hub. L'Afrique du Sud est le plus grand partenaire commercial de la Chine en Afrique. Dans le même temps, des centaines d'entreprises chinoises, publiques et privées, sont actuellement actives dans le pays. L'économie sud-africaine est la deuxième du continent africain derrière celle du Nigeria. Il possède des richesses naturelles en or, en argent et en charbon, mais aussi l'un des taux d'inégalité les plus élevés au monde. Les 10 % les plus riches de la population possèdent environ 71 % de la richesse nette, tandis que les 60 % les plus pauvres possèdent 7 % de la richesse nette. C'est un pays qui a un poids politique particulier en Afrique en tant que seul État africain membre du groupe du G20, qui a cependant besoin d'un effort de réforme pour poursuivre son développement économique.

Les BRICS sont donc le camp opposé de l'Occident, que cela s'exprime politiquement, par l'alliance États-Unis-pays anglo-saxons-Union européenne, ou militairement, avec l'OTAN, ou économiquement, avec les organisations économiques internationales d'origine américaine, comme le FMI, la Banque mondiale ou l'Organisation mondiale du

commerce. L'orientation stratégique du bloc est une coopération étroite pour contrer efficacement et avec succès l'architecture financière internationale dominée par les États-Unis.

Après quinze ans, au cours desquels beaucoup s'interrogeaient sur la viabilité du dispositif, les équilibres mondiaux existants conduisent à l'élargissement du bloc. De nombreux pays ont exprimé leur désir de devenir membres des BRICS, comme l'Argentine, l'Égypte, le Venezuela, le Mexique, l'Iran, le Vietnam, le Bangladesh et d'autres.

En conclusion, je voudrais souligner que l'agenda des BRICS, qui ont réussi à consolider leur position sur la scène politique et économique mondiale, conduit à la réduction de la domination des États-Unis et du monde occidental en général et à l'établissement d'une nouvelle réalité multipolaire.

Curriculum vitae

Isidoros Karderinis est né à Athènes en 1967. Il est romancier, poète et journaliste. Il a étudié l'économie et a terminé des études de troisième cycle en économie du tourisme. Ses articles ont été publiés dans des journaux, des magazines et des sites Web du monde entier. Ses poèmes ont été traduits en anglais, français et espagnol et publiés dans des anthologies poétiques, des magazines littéraires et des chroniques de journaux littéraires. Il a publié huit recueils de poésie et trois romans en Grèce. Ses livres ont été traduits et publiés aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Italie et en Espagne.

Social media

Facebook: Karderinis
Isidoros
Twitter: isidoros
karderinis
LinkedIn: ISIDOROS
KARDERINIS
Gettr: ISIDOROS
KARDERINIS

COUPE DU BOIS

Le ministre Ousmane Gaoual Diallo provoque l'ire des écologistes qui comptent le poursuivre

Tout est parti d'une publication sur sa page Facebook. Ousmane Gaoual Diallo, actuel ministre porte-parole du gouvernement de la transition, a décidé de se lancer dans la vente du fagot de bois pour générer son revenu.

« À Conakry, le fagot de bois de cuisine se vend en moyenne à 30 mille francs guinéens et à Gaoual le prix varie entre 10.000 et 20.000 francs. C'est pour cela que nous avons décidé de nous lancer dans le commerce du bois de cuisine. La vente de bois pour la cuisine paraît assez simple à première vue. Mais cela exige une étude préalable du marché et un investissement peu élevé de l'ordre de 20 millions pour l'achat de la fendeuse (prix d'achat, transport et douane), l'achat d'une tronçonneuse (15 millions) et un fonds de roulement de 10 millions. Soit un investissement total de 45 millions. Le bénéfice net attendu est de 75 millions la première année et 135 millions à N+1 et 170 millions à N+2.... », a posté l'ancien prisonnier politique d'Alpha Condé.

Quelque temps après cette publication, la toile s'en est saisie. Des internautes n'ont pas été tendres avec ce commis de l'Etat qui décide d'encourager un projet qui est pourtant défendu par la plus grande institution du pays. Pour l'ONG CIPAD



International, cette sortie du ministre Ousmane Gaoual est étonnante. « Nous sommes surpris et très ébahis de la sortie du Ministre des Postes et Télécommunications et de l'Économie Numérique, porte-parole du gouvernement M. Ousmane Gaoual DIALLO, qui a déclaré officiellement sur sa page Facebook s'engageant dans la commercialisation des bois de chauffe en République de Guinée.

Les 195 pays ont ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et la lutte contre la désertification, dont la République de Guinée. À cet égard, les écologistes déclarent une guerre atroce contre le Ministre Ousmane Gaoual DIALLO », a-t-elle dénoncé dans une déclaration.

Mamady Aminata TOURE, l'initiateur de la campagne de

reboisement, ce combat devrait impliquer toutes les parties prenantes pour plus d'actions concrètes et s'acquitter chaque année de ses obligations citoyennes en plantant ou moins un arbre depuis 2019. « Nous déclarons dans cette optique que les écologistes de la République de Guinée se mettront ensemble pour marcher pacifiquement, contester les propos du ministre Gaoual et demander justice pour le droit à l'environnement et l'application stricte des codes de l'environnement.

Notre cher pays subit des déforestations accélérées, il perd chaque année 35 hectares de forêts, il possède 175 Forêts classées et 1161 cours d'eaux, l'agression de nos têtes de nos sources. Nous continuons à perdre nos patrimoines, l'ensablement des cours d'eaux, la sécheresse avancent à la vitesse de la lumière. Où sont les cadres du ministère de l'Environnement et du Développement Durable et celui du Ministère de la Justice par rapport aux propos tenu par Ousmane Gaoual DIALLO ? », s'est-il interrogé.

Malgré cette colère et dénonciation des activistes de la promotion de l'environnement, l'ancien collaborateur est revenu à la charge. Toujours sur les réseaux sociaux, il tient à défendre ses ambitions.

« Pour les écologistes des réseaux sociaux, sachez que le projet bois de feu à une double justification écologique et économique :

1)- La culture sur brûlis

Cette forme de culture est la plus pratiquée en Guinée. Même si elle est indispensable

elle est destructrice de l'environnement en plus du système itinérant de l'exploitation agricole qui nécessite de nouveaux défrichements et l'usage du feu chaque année. C'est le paysan qui non seulement abat les jeunes plantes mais ceinture (cicatrisation) à la hache les grands arbres pour s'assurer de leur mort et exposer leurs cultures au soleil.

Les paysans après chaque récolte laissent derrière eux des cimetières d'arbres qui sont consommés par les prochains feux de brousse qui se répètent tous les ans.

S'il n'y avait pas de feux de brousse, la décomposition du bois aurait enrichi le sol dans un cycle naturel.

2)- L'usage du feu par les éleveurs et les chasseurs.

L'autre phénomène qui est dévastateur de l'environnement c'est également l'usage du feu non circonscrit ni maîtrisé pour le débardage des champs. Ces feux dévastateurs parcourent toute la zone de Koundara, de Gaoual dont il est question. Les éleveurs et les chasseurs propagent et attisent les incendies de brousses.

3)- En attendant....,

En plus de pallier l'absence de solutions immédiates alors que la marmite doit chauffer chaque jour l'intérêt porte aussi sur l'organisation d'une filière d'exploitation rationnelle du bois de feu pour une meilleure gestion de la forêt et par la responsabilisation des exploitants dans la chaîne de reboisement.

Les arbres séchés par le système agricole sont exploités pour la cuisine et les boulangeries ou perdus dans les flammes.

Bonne lecture », a répondu Ousmane Gaoual.

Cette fois, c'est la goutte d'eau qui a débordé le vase. L'acteur du Développement Durable et Activiste de l'Écologie Africaine décide de saisir les autorités judiciaires pour sévir contre ce qu'il appelle l'inaction.

« Nous sommes en train de former une plainte contre Monsieur Ousmane Gaoual Diallo pour aller déposer en justice », a promis Mamady Aminata Touré, président de CIPAD International.

Samuel Demba. D

FODÉ BALDÉ À L'AG DE L'UFR

« La seule aspiration d'une transition, c'est les conditions du retour à l'ordre constitutionnel... »

Lors de l'assemblée générale de l'Union des Forces Républicaines (UFR) qui s'est tenue le samedi 08 avril 2023, Fodé Baldé, responsable de communication de l'UFR et membre du bureau politique du parti de Sidya Touré, a martelé que la seule aspiration d'une transition, c'est les conditions du retour à l'ordre constitutionnel.

« Les ministres se réunissent pour évaluer leurs activités qu'ils mettent en œuvre pour répondre à notre aspiration. Mais la seule aspiration d'une transition c'est les conditions du retour à l'ordre constitutionnel. C'est aussi le fichier électoral, l'organisation des élections, le chronogramme, le code électoral, c'est la constitution, le référendum. Voilà ce que le peuple attend. Oui le Colonel sera toujours surpris et même

désolé de la façon dont aujourd'hui les membres du gouvernement mettent en œuvre des projets non budgétisés. On ne peut pas constituer un gouvernement comme on l'a fait et s'attendre à un résultat. Quand tu veux du pain, tu t'adresses à un boulanger. Quand tu veux du pain et que tu t'adresses à un médecin tu t'aurais trompé de cible. Je pense que les incompréhensions soulevées par le porte-parole du gouvernement trouvent leur origine même dans la qualité des membres qui constituent l'équipe en laquelle il fonde son espoir de dérouler le programme qu'il s'est lui seul de façon unilatérale attribué et c'est regrettable. Parce que pour nous, il y a des postes auxquels on n'accède pas de façon fantaisiste, il faut avoir de l'expérience. On ne devient pas Premier ministre qui le veut, on

ne devient pas ministre qui le veut. Il faut avoir eu une expérience ne serait-ce que dans l'administration », a martelé Fodé Baldé. Tidiane Conté, pour sa part, a déclaré ceci : « On nous a fait comprendre que pendant des mois qu'on lisait des CV, après cela il y a eu les prestations de serment. A notre surprise, le gouvernement qui est mis en place n'arrive même pas à exécuter un budget. Vous savez pourquoi? C'est parce que ce ne sont pas des hommes d'expérience. Il faut qu'on se dise la vérité, ceux qui ont lu les CV pendant deux (2) mois ont mis en place un gouvernement qui ne sait pas travailler. C'est ce que ça veut dire... Aujourd'hui, pour faire avancer les dossiers c'est des problèmes. Certes ils ont des diplômes mais ils ne savent pas ce qu'il faut faire. »

Kéfina Diakité

AFFAIRE M'MAH SYLLA

Des peines de 15 à 20 ans de réclusion criminelle contre des médecins

Le Tribunal de Première Instance de Mafanco a rendu son verdict, dans l'affaire M'Mah Sylla, jeune femme victime de viol, de grossesse, d'avortement et de plusieurs interventions chirurgicales infructueuses ayant conduit à la mort. Les médecins Daniel Lamah, Patrice Lamah, Sébory Cissé et Célestin Millimouno ont été déclarés coupables des faits qui leur étaient reprochés.



Patrice Lamah et Daniel Lamah ont été condamnés à 15 ans de réclusion criminelle chacun, Sébory Cissé a écopé d'un an de prison mais recouvre sa liberté puisqu'il déjà purgé sa peine après un an de détention à la maison centrale. Célestin Millimouno a été condamné à 20 ans de réclusion criminelle et un mandat d'arrêt a été décerné à son encontre. Au-delà de ces condamnations, le tribunal a infligé une amende d'un milliard de nos francs à titre de dommages et intérêts contre ces médecins et interdit à Patrice Lamah, Daniel Lamah et Célestin Millimouno l'exercice du métier de la médecine pendant 5 ans et trois ans contre Sébory Cissé.

Le pool d'avocats de la défunte M'mah Sylla est satisfait de cette décision du tribunal. A travers une déclaration tenue le jeudi, 06 avril 2023, il a rendu hommage à son client en invitant la justice à sévir contre les cas de viol dont sont victimes la couche féminine à longueur de journée.

« Toutes les oraisons funèbres lues ce jour de ton inhumation auront désormais un sens ! Le tribunal de première instance de Mafanco a tranché ce 04 avril 2023 en retenant dans les liens de la culpabilité Patrice LAMAH, Célestin MILLIMONO, Daniel LAMAH, Sébory CISSE, tes bourreaux. Le tribunal a retenu à leur encontre les faits de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner...

L'avortement, le risque causé à autrui, le viol. Je pense à toi M'Mah, à ta grand-mère, à ton père ainsi qu'à toute ta famille, durement éprouvés. Comme

eux, cette décision de justice qui ne te réveille pas nous soulage.

Le temps de la justice, différent du temps tout court a sonné pour toi et tes proches.

Cette décision devrait marquer plus fortement le regard des juges mais aussi une certaine pratique judiciaire pour lutter plus efficacement contre les atteintes à l'intégrité physique de la jeune fille, de la fille et de la femme dont les corps sont aussi sacrés que tous les autres corps.

Par cette décision historique puisqu'une première nationale se dessine une évolution dans

le prononcé de la sanction par les juges lorsqu'il s'agit d'appréhender, d'apprécier la faute du médecin dans l'exercice de son activité professionnelle ou en dehors, lorsqu'il aura abusé de son statut et commis des fautes dont les conséquences pourraient être à l'origine de la mort d'une jeune femme de 28 ans qui tu étais, pleine de vie, d'espoir et le symbole d'une beauté...

La décision M'Mah Sylla devrait désormais faire jurisprudence et s'imposer à tous et à toutes, y compris au-delà des frontières de Guinée.

Pour une première, la voix outre-tombe est entendue par le juge et la justice de Guinée.

La conviction du juge s'est faite, au-delà du rapport du médecin légiste.

L'innovation la plus marquante dans cette décision judiciaire réside dans l'idée que l'acte d'avorter ainsi que les actes chirurgicaux réalisés par le médecin peuvent être considérés par un tribunal non pas comme de la chirurgie pour préserver la vie, en soignant le mal, mais des coups et blessures qui mettent en avant l'instinct criminel d'une profession, dont la noblesse doit l'amener à

protéger plus qu'à tuer.

Dans le contexte général de lutte contre l'impunité, cette décision doit conduire les praticiens du droit et les acteurs des sociétés civiles, à réclamer d'améliorer les textes de sorte à réprimer les violences commises ou susceptibles d'être commises en milieu médical et du fait des professionnels de ce secteur.

L'éthique et la déontologie doivent être déterminantes du port et de la conduite de la blouse blanche.

Repensons le code de déontologie médicale pour assurer plus de cohésion et plus d'harmonie dans un secteur clé de la vie.

Agissons pour plus de responsabilité des autorités judiciaires, elles viennent d'en administrer la preuve, des autorités nationales et surtout ordinales qui ont brillé par leur absence tout le long de cette procédure et de ce procès. En espérant qu'elles ne manqueront pas de prendre la suite du juge en prononçant, au terme d'une procédure disciplinaire des radiations.

Le drame et la tragédie de la famille de M'Mah SYLLA devrait stimuler nos consciences citoyennes et collectives contre

l'immobilisme, insupportable, la torpeur, irréprochable, pour enfin prendre conscience et faire face à nos engagements, les uns et les autres. La lutte contre la violence sexiste et sexuelle ne saurait être disputée par rien ni personne, y compris par un instinct corporatiste, oubliant les exigences qu'impose le serment d'Hippocrate.

Imaginons des enseignements de VGB dans le cursus de formation de l'ensemble de nos professionnels de Santé

L'échec est aussi moral même s'il ne faut pas tout confondre.

La mort de M'MAH SYLLA ne doit pas être rien.

Tout comme celle de dame Aissatou SOW dont le sort judiciaire a été en dessous de celui de M'Mah SYLLA.

Sauvons toutes les autres vies de jeunes filles et de jeunes femmes particulièrement exposées à l'instinct bestial d'hommes agissant suivant des mobiles incompréhensibles et inacceptables.

Contre ceux-là, la loi, le droit et la justice devraient systématiquement sévir !

Samuel Demba. D

AG du RPG Arc-en-ciel

Le CNRD dans le viseur du parti d'Alpha Condé

Le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a tenu le samedi 08 avril 2023 son assemblée générale à son siège national à Gbessia, dans la commune de Matoto. C'était sous la présidence de l'ex-député Aly Kaba.

Dans une déclaration lue par Dr Momo Camara, le parti du professeur Alpha Condé n'a pas mis de gant pour tirer à boulets rouges sur le CNRD et son gouvernement qui, à ses yeux, ne font pas assez pour ouvrir un cadre de dialogue avec les acteurs sociopolitiques les plus représentatifs du pays. « Au sein des forces vives, nous devons encore une fois de plus marquer notre présence en répondant massivement aux appels pour toute manifestation se

rapportant à la transition. Il faut une fois de plus préciser que cette transition ne peut se dérouler sans dialogue inclusif avec les forces politiques et sociales sans exception et surtout avec les principales du pays que sont: le RPG AEC, l'UFDG et l'UFR», martèle-t-on dans la déclaration.

Le RPG Arc-en-ciel a par ailleurs réitéré qu'ils ont posé les critères d'un pré-dialogue s'articulant autour de préalables qui sont, entre autres, l'arrêt des poursuites contre les acteurs sociaux et

politiques et le retour au pays de ceux en exil, la libération sans conditions des leaders politiques arrêtés pour des chefs d'accusation non prouvés ainsi que des acteurs sociaux, la levée de l'interdiction de manifester. Le parti jaune dénonce également ce qu'il considère comme l'entêtement du gouvernement de ne pas accéder à ces préalables qui s'affichent clairement dans les négociations que mènent les religieux.

« Toutefois, il est important de rappeler que le compte à rebours sur les 24 mois à compter du 4 décembre 2022 signé librement par les deux parties: CEDEAO et le Gouvernement en l'absence de tous les acteurs politiques et sociaux du pays; commence à entrer dans le décompte », a rappelé Dr Momo Camara, membre du Bureau politique national du RPG Arc-en-ciel.

Kéfina Diakité

KANKAN EN COLÈRE POUR L'ÉLECTRICITÉ

À qui la faute ?

La méchanceté de nos devanciers transforme la transition en coupable innocente des faits injustement collés à son image. C'est un véritable casse-tête chinois malgré que le Chinois lui-même est mort; mes condoléances à la République populaire de Chine. Les Guinéens n'ont pas à s'inquiéter car notre armée n'est pas du domaine de la science-fiction, elle est une institution de terrain des épreuves dures et très dures d'ailleurs.

Kankan était confronté à des manifestations par des jeunes acquis à la cause perdue d'anciens dignitaires. Je vois un simulacre d'arguments pour parler de délestages du courant. Le manque d'électricité dont il s'agit se limitait au quartier Bordo, la colère disproportionnée des vandales n'a pas été de nature conciliante et le contexte ne s'y prête pas sachant que la ville est alimentée de 18h à 06h du matin.

Kankan aurait dû être électrifié il y a longtemps avec l'argent public issu de nos recettes fiscales entre 2010 et 2021. Les faucons avaient plutôt opté par dérogation intentionnée pour bâtir les

banlieues jumelles réservées aux milliardaires de Los Angeles en Californie. La scène se passe cette fois-ci à Tormelin sans compter d'autres bâtiments à coût de milliards dans le Nabaya sur fond d'arrogance matérielle exposée en flagrant délit. À qui voudraient-ils se comparer? En tout cas pas à Jeff Bezos ni à Elon Musk.

Kankan est en train de demander les dents de la panthère à celui qui n'a mangé la tête. Le CNRD a un devoir de redevabilité vis-à-vis de tous les Guinéens jusqu'au dernier village, pas uniquement dans le Nabaya. Le contrat social qui lie le pouvoir public à ses

gouvernés ne se limite pas unilatéralement à résoudre ce dont souffre Kankan tel que le manque d'électricité.

Je ne voulais pas en faire un titre de ma plume sauf que l'actualité m'interpelle à donner raison à qui de droit. L'innocence et l'instinct grégaires des jeunes qui ont brûlé les effigies du président Mamadi Doumbouya au carrefour de Komarala jusqu'à la menace de Banakoroda me laisse pas indifférent.

Question

Après un an de paisible transition qui a réussi à pousser les limites de l'impossible, on ne devait plus se réveiller avec des nouveautés proches de l'impureté morale à effets dominos.

Labé, le debrief d'un ultimatum

Les jeunes de Labé se sont saisis des échos de l'est pour adresser un mémo aux autorités de la transition en leur donnant ainsi un ultimatum jusqu'au (4 avril 2023) pour la fourniture normale de l'électricité comme si le ton était donné depuis Kankan.

Pour détails, le projet d'interconnexion de l'OMVG est à pied œuvre pour satisfaire les attentes de Foutah en quoi faisant? Ce sont les travaux d'installation

du poste de Linsan pour raccorder la ville de Labé d'ici fin juin. Les ingénieurs prévoient la fin des travaux et le premier essai entre juin et septembre de cette année. On s'embrouille pour quoi? Les villes de Labé, Pita, Dalaba, Mali, Yimbering, Lébékéré auront très bientôt l'électricité. La ligne de distribution partira du Sénégal.

Balla Samoura, pour pallier à d'éventuels dérapages, le chef d'Etat-major de la Gendarmerie a débarqué à Kankan, en

expédition punitive pour les détracteurs d'une part et d'autre part, pour des raisons dissuasives vis-à-vis des prétendants aux gâchis de ce qui est en cours d'être bâti en matière de l'apport de deux générateurs nouvellement installés à Kankan en renfort de l'existant.

Incompatibilité de mœurs

Cette vague de vandalisme sporadique pour réclamer ce qui est de droit ne s'inscrit plus dans l'attente de nos citoyens déjà habitués à la quiétude sociale sous l'ère CNRD.

L'obscurité à Nabaya, le président Mamadi Doumbouya n'en est pour rien. Dans un passé récent du 22 janvier, un vent violent a décoiffé une école primaire à Kpagalaye village d'origine de l'actuel Premier ministre Bernard Goumou, l'école comprend trois salles de classe de 150 élèves, elle est



située à 45 kilomètres de Nzérékoré. De nombreux élèves n'ont pas pu suivre les cours pendant un bon moment.

Si l'Etat avait lancé un vaste programme de réhabilitation des écoles publiques entre 2010 et 2021, l'Unicef et l'Unesco allaient nous accompagner de facto. Autrement dit Mr Bernard Goumou n'en est également pour rien dans le sinistre de Kpagalaye. Deux exemples, deux héritages à problèmes.

Revenons à Kankan. Quelle que soit notre pauvreté, nous aurions dû quand même mobiliser 20 millions de dollars pour éclairer la ville de Kankan et ses environs à l'époque des faits. Le seul hic c'était de trouver les hommes qu'il fallait à la place qu'il faut avec un comité de suivi composé d'experts qu'il faut.

L'Etat avait le choix en fonction de son portefeuille sur le marché d'énergies renouvelables telque:

Énergie hydraulique, Énergie éolienne

Énergie solaire, Biomasse, Géothermie.

Si toutes ces options n'ont

pas eu échos pendant dix années de gouvernance, il revient à la transition de tirer les conséquences et faire subir aux 22 allumeurs de feu les rigueurs de la loi depuis les tribunaux de Kankan.

J'invite ces jeunes à suivre mon regard et me poser la question suivante: Pourquoi il n'y a pas d'électricité à Kankan?

La récente manifestation aurait eu un sens d'équité si elle dénonçait l'agent causal de l'obscurité dans le Nabaya. Cette manifestation devait réclamer plutôt la condamnation de ceux qui regnaient en maîtres des lieux avant le 05 septembre 2021 afin de revenir sur la cause à effet. C'est l'argent destiné à l'électrification de Kankan qui fait partie des raisons d'être de la CRIEF.

Comportement d'habits froissés, réactions du fer à repasser. Voilà où nous en sommes dans l'œil du cyclone.

J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école.

Thomas Morgan Mamy
Tél 629 89 27 58
Whatsapp 623 19 49 16

OYÉ GUILAVOGUI, ANCIEN MINISTRE

« Ma position de ministre m'a appauvri... »

Le procès de l'ancien ministre des Postes et Télécommunications, Oyé Guilavogui, s'est poursuivi le mercredi 05 avril 2023, devant la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). Il a soutenu que sa position de ministre l'a appauvri.

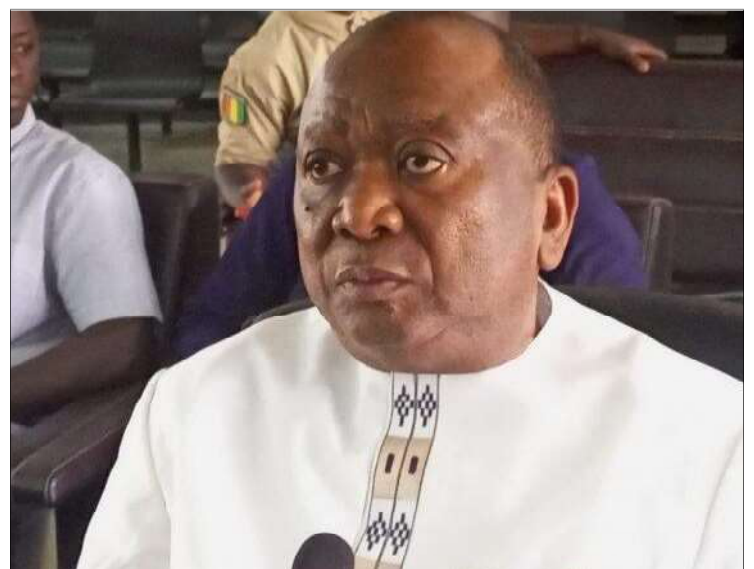
Oyé Guilavogui est poursuivi pour des faits présumés de détournement de deniers publics. Il a été placé sous mandat de dépôt depuis le 06 Avril 2022. Son procès s'est poursuivi le mercredi 05 avril 2023, devant la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). Les questions qui lui ont été posées lors de son interrogatoire de ce jour ont porté essentiellement sur sa gestion en tant que chef de différents départements

ministériels sous le régime d'Alpha Condé. L'utilisation des 50 millions de dollars qui étaient destinés à la relance de la Sotelgui pendant qu'il occupait le poste de ministre des Postes et Télécommunications est revenue une nouvelle fois dans les débats. Oyé Guilavogui a clamé son innocence, faisant remarquer qu'il était déjà un homme d'affaires avant de rentrer dans le gouvernement du professeur Alpha Condé. « Ma position de ministre ne m'a pas profité pour devenir riche mais plutôt ça m'a

appauvri », a martelé Oyé Guilavogui.

Pour faire la lumière sur le cas spécifique des 50 millions de dollars destinés à la relance de la Sotelgui, la cour a ordonné pour le 19 avril prochain la comparution de l'ancien ministre des Finances au moment des faits, Kerfalla Yansané, l'administrateur des grands projets, Mamadi Thales Condé, le représentant de la société Hawuai et un représentant du ministère des Postes et Télécommunications.

Kèfina Diakité



TRIBUNE

Pourquoi mon pays ? (2^{ème} partie)



Cellou, Sidya, Dr Zotomou et certains sont des leaders ineffaçables qui doivent être célébrés et contés vivants car dans leur clairvoyance ils n'ont pas été ni ethnocentristes ni communautaristes. Ils sont aimés, sollicités et accueillis dans tous les coins et recoins de la Guinée plus que dans leurs villes ou villages nats. Des leaders d'une popularité enviable. Comme disait mon confrère "Le populaire", « collez la paix à ces leaders ».

Cellou et Sidya auraient été les bras droits de nos jeunes prévôts. Ces leaders n'auraient aucunement laissé des zones d'ombre dans la capitale pour se réserver des bains de foule réconfortants au milieu des siens. Cité Sig Madina, Imprimerie Patrice Lumumba, la Casse, j'en passe...

Ces leaders n'ont pas utilisé les médias privés ni les médias publics ni des écoles privées et publiques pour se faire de l'argent dont l'unique objectif est de briguer le fauteuil présidentiel, pour gagner les cœurs de millions de Guinéens

ni les détournements des deniers publics pour parvenir à tout prix ou bien acheter des militants véreux au prix des pleurs, des douleurs, sueurs, des œuvres arnaquées et falsifiées, des mauvais traitements de leurs travailleurs et jouer avec des vies des centaines de Guinéens. Ce ne sont pas des soi-disant leaders incapables d'avoir un militant sans l'acheter.

Comme notre prévôt Ntoman Mandiou a mal aux yeux, je continuerai à l'éclairer jusqu'à ce qu'il dénicher le leader qui continue de gruger et manipuler les Guinéens auxquels il doit rendre compte... Comme font aujourd'hui les individus que notre Colonel libérateur a mis hors d'état de nuire.

Nos chefs religieux doivent jouer un grand rôle dans leurs différents prêches dans cette refondation pour décourager et faire regretter celui qui a et aurait détourné des deniers publics pour construire une mosquée et forer des forages pour se faire des militants.

Aly Kaba Diakité

«Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]»

3^{ÈME} ÉDITION DE MÉDIAS AWARDS GUINÉE

80 millions gnf et une parcelle offerts à deux gagnants

La structure Médias Awards Guinée a procédé le samedi 1^{er} avril, à la remise officiellement des grands prix de sa deuxième édition de distinction des hommes de médias, tenue à Conakry, le 18 mars 2023. La cérémonie de remise a eu lieu au siège de MAK'COM, sis à Lambanyi, dans la commune de Ratoma. Elle a été présidée par Justin Morel Junior, ancien ministre de l'Information et de la Communication.

Après avoir célébré le doyen Odilon Théa, ancien journaliste de la RTG, le 17 mars dernier, MEDIAS AWARDS GUINÉE avait lancé une campagne de collecte de fonds pour rendre hommage à l'homme aux soixante ans de carrière. Cette contribution en vue de soutenir l'octogénaire à la retraite, a pu mobiliser quatre-vingt millions (80) GNF à date. Ce montant a été obtenu grâce à la Primature, au président du CNT, à la société Tané Corporation, au groupe Fréquence Médias, Tamba Zakarie Millimouno et au comité d'organisation des Medias Awards Guinée- MAG.

« Ce montant, vous devrez l'utilisez pour acheter des produits pour vous tenir encore mieux, en donner à la famille pour vous préparer de la bonne nourriture et le reste pour vos petits enfants », a martelé Justin Morel Junior.

Accompagné par sa famille, le principal destinataire est entré en possession de son dû devant la presse mobilisée à cet effet. Emu et à la fois dépassé par le geste, le bénéficiaire a salué les organisateurs pour ce geste à son égard. Mais jamais, il n'aurait pas imaginé si cela pourrait lui arriver de son vivant.

« Je dis d'abord merci à Dieu de me mettre dans une telle possession aujourd'hui car je n'ai jamais pensé. Comme vous pouvez le constater, je suis ému au plus profond de moi-même et je tiens à remercier sincèrement MEDIAS AWARDS GUINÉE pour ses initiatives. Ma famille se joint à moi pour vous remercier sincèrement. Vous savez, le métier de journalisme que nous faisons, on ne se rend pas compte que nous le faisons bien. Personnellement, j'ai travaillé sans savoir que c'était bien. On ne peut pas être à la fenêtre se voir passer dans la rue, c'est ce qui m'arrive maintenant. Je n'ai jamais pensé qu'on allait m'applaudir un jour de cette façon », a exprimé le doyen.

Après une carrière de 60 ans



dans le journalisme, le doyen Théa peut bien se reposer aujourd'hui. Loin des micros désormais, il demande aux hommes de médias d'être responsables dans le traitement de l'information.

« Les jeunes, c'est un métier noble dans le plus profond du mot. Tout le monde est pressé d'avoir une information et c'est même une denrée très recherchée et c'est nous qui avons cette responsabilité d'avoir cette denrée (information) mais dans la meilleure de ses formes avec l'éthique, loyauté et clairvoyance. Nous ne sommes pas des épouvantails, les gens pensent que quand on est journaliste dès qu'on te voit on dit, il vient. Au contraire, nous sommes forts et je dirais même très forts mais on ne se rend jamais compte que nous sommes forts. Alors je souhaite que vous réussissiez dans la modestie et la responsabilité », a-t-il ajouté.

Aux côtés du doyen, se trouvait Khalil Oularé, l'Homme de médias de l'année au compte de la deuxième édition des MEDIAS AWARDS GUINÉE. Comme promis le jour de sa distinction, le Directeur Général du Groupe Djoma Médias a reçu des mains de la structure à travers l'un de ses partenaires, les documents de la parcelle promise. Le principal récipiendaire a dédié le prix à son PDG, ancien intendant à la Présidence de la République, en détention actuellement à la maison centrale de Conakry.

« Je suis très content et je

dédie ce prix bien évidemment à Monsieur Kabinet Sylla dit Bill Gate, le PDG du Groupe Djoma. Et je dis également merci à mon équipe grâce à laquelle je suis aujourd'hui récipiendaire. Cela va nous obliger à faire davantage, à continuer à résister et servir le peuple de Guinée. C'est un engagement que nous avons pris, et j'espère que ce prix va nous permettre d'exceller et d'en avoir d'autres dans les années à venir », s'est-il réjoui.

Pour la quatrième édition, le Group AMAFO GUINÉE, partenaire de MEDIAS AWARDS GUINÉE, promet une villa à l'homme ou la femme de médias de l'année prochaine.

« La plus grande nouveauté c'est que la villa sera construite sur les domaines de AMAFO GUINÉE, derrière l'Aéroport Ahmed Sékou Touré. Déjà, la parcelle est prête et si tout va bien, nous n'allons pas attendre jusqu'à l'année prochaine pour la construire. Au fur et à mesure, nous allons mettre quelque chose de côté pour travailler sur ce terrain. Comme je ne peux pas donner à tous les journalistes à la fois, je pense que la meilleure manière pour moi d'atteindre tous les journalistes, c'est en passant par MEDIAS AWARDS GUINÉE », a promis Antoine Kourouma.

La cérémonie a pris fin par la signature des documents par les deux récipiendaires et leurs témoins.

Samuel Demba . D

CONAKRY

Lancement des travaux d'expansion de l'aéroport international AST

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Dr Bernard Goumou, a lancé le samedi 08 avril 2023, les travaux d'expansion et de modernisation de l'aéroport International Ahmed Sékou Touré.



Après la pose des premières pierres de reconstruction des aérodromes de Kankan, Faranah, N'zérékoré et Labé, c'est autour de la capitale guinéenne de connaître le démarrage des travaux d'expansion et de modernisation de l'Aéroport International Ahmed Sékou Touré. La plateforme aéroportuaire sera dotée de technologies de dernière génération et d'espaces aménagés en vue d'assurer les meilleures expériences passagères.

L'aéroport international Ahmed

Sékou Touré de Conakry sera bientôt doté d'un nouvel équipement moderne grâce au projet d'expansion et de modernisation qui a été lancé le 8 avril 2023. Namory Camara, Directeur général de la SOGEAC, a présenté les éléments de ce projet qui comprendra, entre autres, un nouveau terminal passager et un nouveau terminal cargo, des bureaux administratifs de la SOGEAC, une tour de contrôle, une nouvelle caserne des pompiers, une nouvelle centrale électrique, un pavillon présidentiel, un bâtiment de la GTA et un complexe hôtelier.

La rénovation de la piste et des voies de circulation est également prévue. La durée des travaux est estimée à 20 mois.

Ce projet de grande envergure porté par le Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya et son Gouvernement vise à accroître la capacité d'accueil de l'Aéroport à 3 millions de passagers par an contre 500 000 à ce jour.

Le tout se fera sur une superficie de 220 hectares avec une durée d'exécution des travaux de 18 mois. Ce projet sera exécuté par la société turque Albayrak. Selon la SOGEAC, les travaux n'empêcheront pas le cours normal du trafic aérien. Une fois terminé, l'aéroport International Ahmed Sékou Toué sera à l'image de celui d'Istanbul.

Le samedi 08 avril, le Premier ministre, chef du Gouvernement, Dr Bernard Goumou, accompagné de quelques membres du gouvernement a procédé au lancement des travaux. Dans sa communication, le directeur général de la société de Gestion et d'Exploitation de

l'Aéroport de Conakry (SOGEAC) a fait un bref aperçu de la composition du projet d'expansion et de modernisation de l'aéroport.

Il sera constitué : d'un Nouveau terminal passager de 32.000 m², d'un nouveau terminal Cargo de 3.600 m², des bureaux administratifs de la SOGEAC, une tour de contrôle, d'une nouvelle caserne des pompiers, d'une nouvelle centrale électrique, d'un pavillon présidentiel, d'un bâtiment de la GTA, d'un complexe hôtelier, sans oublier la rénovation de la piste et des voies de circulation.

Dans son intervention, le ministre des Transports, Félix Lamah, soutient que cet aéroport sera respectueux de l'environnement et sera pourvu d'une alimentation en énergie solaire. Ce qui fera de lui dans ce cadre, unique en Afrique de l'Ouest.

Il rassure aussi que la vision et la détermination du Président de la Transition ne permettront pas de faire la pose de première pierre qui n'aboutit pas à une réalisation concrète.

L'achèvement des travaux de

l'aéroport offrira aux compagnies aériennes qui sont les principales utilisatrices, un meilleur cadre d'exercice de leurs activités.

Là-dessus, le ministre reste convaincu que la réalisation de ce projet fera la fierté de tous les Guinéens.

Dans son allocution, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, déclare : « *l'aéroport international Ahmed Sékou Touré sera une vitrine de la Guinée nouvelle avec des installations modernes, un personnel compétent, des normes de sûreté au top, du confort pour les passagers. Il doit rester agréable et compétitif. Nous devons pouvoir revendiquer le macaron de référence sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest. C'est une vision du CNRD, sous le leadership du Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya. La Guinée de par sa position géostratégique et son potentiel de production devrait être capable de capter un trafic important dans le circuit des échanges des produits de valeurs...* »

Samuel Demba. D

AFFAIRE 15 MILLIARDS

Michel Kamano donne sa version des faits à la CRIEF



Michel Kamano, poursuivi dans l'affaire de détournement portant sur un montant de 15 milliards de francs guinéens destinés à la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale sis sur le site directionnel de Koloma a comparu, le jeudi 06 Avril 2023 devant la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). Il a clamé son innocence.

« Nous avons été entendus et les preuves ont été données sur l'utilisation de ces 15 milliards de francs guinéens.

Pour la petite histoire, nous avons déjà été accusés, le président de l'assemblée et moi d'avoir détourné ces 15 milliards alors que l'autorisation de paiement de ces 15 milliards n'avait même pas encore été donnée. Plainte a été portée contre nous chez le Président de la République, professeur Alpha Condé comme quoi nous avons reparti cet argent entre nous et nos amis. De l'argent qu'on n'avait pas encore vu. Et la plainte a été portée à celui qui devait nous attribuer ce fonds. C'est pour vous dire qu'ayant déjà été accusé d'avoir détourné un fonds qu'on n'avait pas, lorsque

que nous l'avions obtenu, il était tout à fait clair que nous venions rendre compte au Président de la République avant de rendre compte à la Cour des comptes comme la loi l'exige. Et nous avons été entendus au niveau de la gendarmerie, des documents comptables ont été envoyés et à notre grande surprise, on a été appelé. Parce que dans les grandes lignes pour ces 15 milliards, 3 milliards ont été payés aux entreprises qui ont fait des travaux de déguerpissement, de démolition et tout. De préparation du terrain où va être construit le siège. 7 milliards ont été dépensés, payés aux députés pour la rentrée de la session preuves à l'appui avec des signatures des bénéficiaires et au moment où le pouvoir a changé de main, il y avait les reliquats des 5 milliards restants sur les comptes. Ceci a été justifié à la gendarmerie. C'est pourquoi je dis je ne reconnais aucune des charges », s'est défendu l'ancien 1er questeur de l'assemblée nationale, Michel Kamano.

Kèfina Diakité

TRANSPORTS MARITIMES

Signature d'un accord entre la Guinée et la Sierra-Leone

Le vendredi 07 Avril 2023 la Guinée et la Sierra-Leone signé à Conakry un accord maritime pour promouvoir les relations entre les deux (2) pays. C'est une initiative du ministère des Transports à travers la direction nationale de la Marine marchande.

« L'élaboration d'un accord maritime entre la Guinée et la Sierra-Leone est la concrétisation de la volonté politique de nos plus hautes autorités de consolider et de diversifier les liens d'amitié et de coopération entre la République de Guinée et la République de la Sierra-Leone. C'est dans ce cadre que cet accord a été inscrit dans les priorités du Ministère des Transports pour être porté dans le contrat d'objectifs et de performance de la Direction Nationale de la Marine Marchande », a indiqué le directeur national de la marine marchande, Mamoudou Diallo. Il a rappelé que cet accord vise à organiser et à promouvoir les relations maritimes entre la Guinée et la Sierra-Leone; à assurer une meilleure coordination du trafic bilatéral et du transport maritime ; à

prévenir toutes mesures de nature à porter préjudice au développement des transports maritimes entre les deux pays; à promouvoir la coopération entre les opérateurs économiques du secteur des transports maritimes ; à améliorer la sécurité de la navigation maritime. « L'accord stipule que les parties s'engagent à coopérer de façon à éliminer tous les obstacles qui pourraient entraver le développement de la navigation entre les ports des deux pays, de faciliter et d'accompagner tout projet d'exploitation de ligne directe entre les ports des deux pays. En outre, l'une des dispositions les plus importantes de l'accord prévoit la création entre les deux Etats d'une commission maritime mixte dont la mission consiste à veiller à la mise en œuvre et apporter le cas échéant, des amendements ou des adaptations, en fonction de l'évolution du contexte et des conventions maritimes internationales ratifiées par les deux Etats », a-t-il poursuivi.

Kèfina Diakité

COMMUNE DE RATOMA

Lancement de la campagne de libération des voiries

Le coup d'envoi de l'opération de déguerpissement pour la libération des voiries publiques a été donné le mercredi, 05 avril 2023 à Conakry. À Ratoma, certains occupants sommés de démanteler leurs conteneurs sous la pression de la puissance publique, accusent les autorités communales de leur avoir soutiré de l'argent pour les autoriser à s'installer. C'est le maire, Alpha Oumar Sacko en compagnie des agents de maintien d'ordre de sa juridiction, qui a lancé l'opération.



Dès 08H00, une machine bulldozer s'est stationnée au rond-point d'Hamdallaye, point de départ de ces opérations. Les conteneurs et baraques installés le long de la voie publique, ont été enlevés par leurs propriétaires sous pression des agents. Sur les lieux, un quinquagénaire a assisté, impuissant, à la démolition de son conteneur. Furieux, il point du doigt l'autorité communale.

« Je ne suis pas venu m'installer ici comme ça. Ce sont les autorités communales qui m'ont installé ici, et c'était à l'occasion d'un cadre de rencontre à la mairie. Chacun de nous a payé presque 3

millions de francs guinéens avant d'être installé. Après, ils nous ont dit qu'ils vont nous livrer les reçus, cela n'a jamais été fait. J'ai des documents qui attestent ce que je dis mais ils ne sont avec moi ici », accuse Boubacar Barry.

Cependant, le chef de quartier d'Hamdallaye rejette ces propos. Il ignore comment ces lieux ont été occupés à nouveau après la vaste opération sous le régime déchu. D'ailleurs, il promet de prendre ses responsabilités pour des cas éventuels.

« J'avoue que je suis très content aujourd'hui que ces lieux soient dégagés. Je pensais que ce sont les responsables communaux qui

les ont installés ici mais ce sont eux mêmes qui sont venus s'installer. Et jusque-là, personne n'est venu me montrer un document visé par le maire. Maintenant, quiconque s'installe ici, je vais aller informer la commune », a promis Mohamed Soumah.

Almamy Ibrahima Soumah dénonce ce qu'il appelle le non respect de l'autorité de l'Etat. Ce conseiller communal à Ratoma déplore l'attitude des populations qui attendent le dernier moment pour se mettre en règle.

Ces opérations qui sont lancées ce mercredi, vont se poursuivre jusqu'à l'atteinte des objectifs. Les voiries publiques ne sont pas les seules concernées.

« Aujourd'hui, c'est un lancement mais cette opération doit être pérenne. Elle va continuer dans toute la commune de Ratoma, et après les voiries publiques, nous allons rentrer dans les quartiers pour libérer les encombrants », a promis le maire Alpha Oumar Sacko. Aucun incident n'a été enregistré. Ceux qui tentaient de résister à la puissance publique étaient transportés manu militari dans des pickups avant d'être libérés quelques minutes plus tard.

Samuel Demba. D

GUINÉE

Décès de l'épouse d'Alpha Condé



Djené Kaba, l'ex-première dame de la Guinée et épouse d'Alpha Condé, est décédée des suites d'une maladie à Paris, samedi 8 avril. Sa perte est regrettée par de nombreux responsables politiques et militaires du pays, qui saluent son engagement pour l'émancipation des femmes et la protection de l'enfance.

Djené Kaba était une figure importante de la vie politique guinéenne, connue pour son humanisme et son engagement en faveur des droits des femmes et des enfants. Après avoir épousé Alpha Condé en 2010, elle a notamment créé la Fondation Djéné Kaba Condé pour la protection de la petite enfance et la promotion de la santé maternelle.

« Je sais qu'elle n'était pas bien portante mais je n'avais pas appris qu'elle était grièvement malade. Nos condoléances à toute la nation guinéenne. On ne peut rien contre la volonté de Dieu. Dans

la vie chacun attend son tour. Que la terre lui soit légère », a réagi Saloum Cissé, secrétaire général du parti d'Alpha Condé.

Le décès de Djéné Kaba survient dans un contexte politique tendu en Guinée, marqué par la prise de pouvoir par les militaires en septembre 2021. Si les réactions officielles ont été empreintes de respect et de tristesse, certains observateurs craignent que cette disparition n'accroisse les divisions politiques dans le pays.

Djené Kaba laisse derrière elle un héritage important en Guinée, où elle a consacré sa vie à la défense des plus vulnérables. Si son décès suscite des inquiétudes quant à l'avenir politique du pays, il est avant tout l'occasion de rendre hommage à une grande dame qui a marqué l'histoire de la Guinée.

Source : Net Afrique

CAMPAGNE AGRICOLE 2023

Les grandes annonces du ministre Mamoudou Nagnalen Barry

Lors de la phase questions-réponses de la plénière ordinaire du Conseil national de la transition (CNT) qui s'est tenue le vendredi 07 avril 2023, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Mamadou Nagnalen Barry a annoncé la disponibilité d'une quantité importante d'engrais composés de plusieurs catégories et l'arrivée de plusieurs tracteurs. Une bonne nouvelle pour les agriculteurs aux quatre coins

du pays.

« Nous vous informons que l'accord avec la BAD, nous n'avons à date, décaissé aucun centime de cet accord. Nous avons espoir que la semaine prochaine que les premiers millions de dollars de ce projet seront débloqués. (...) Avec l'accord de la BADEA, nous avons pris des mesures très tôt pour que les intrants puissent se trouver sur le territoire national à date et

que, dès que le paiement est effectué, les populations puissent accéder à ces intrants. Aujourd'hui, sur le territoire guinéen grâce à l'accord de la BADEA, nous avons plus de 27.500 tonnes d'engrais sur le territoire guinéen que nous allons commencer à acheminer vers les préfectures de la Guinée Forestière en premier parce que la pluie y est 9 mois dans l'année au lieu de 6 pour le reste du pays. Pour la

préfecture de Kérouané, nous avons estimé qu'il faut l'ajouter à la région de la zone forestière quand on parle d'agriculture parce que la pluie tombe très tôt aussi. Déjà, Kissidougou, même si elle est dans la région de Faranah est comptée au compte de la zone forestière », a-t-il expliqué.

Et de poursuivre en ces termes : « Les tracteurs qui sont exactement dans la cour du palais du peuple aujourd'hui, 80% de ces tracteurs vont dans la Guinée Forestière plus Kérouané et Faranah qui ont des pluviométries plus précoces que le reste de la Guinée. Le premier stock d'engrais que nous disposons à savoir 5.000 tonnes qui nous a été données par le Royaume chérifien, vont aussi en Guinée-Forestière même si les besoins de cette zone en engrais est très limité,

parce que les terres y sont beaucoup plus fertiles contrairement en Haute-Guinée et la Moyenne-Guinée qui sont les régions qui consomment le plus d'engrais. La Haute-Guinée consomme à elle seule, plus de la moitié des engrais de la Guinée parce que les terres arables y sont mais elles ne sont pas fertiles comme les terres côtières et forestières. Ce qu'on peut dire aujourd'hui aux populations, c'est que pour la Guinée Forestière, les engrais sont en train d'être acheminés et les tracteurs vont commencer à être acheminés ce week-end. Les autres, on commencera à recevoir des tracteurs la semaine prochaine et ça vient graduellement. La commande cette année, dépasse les 350 tracteurs. »

Kéfina Diakité

CHUTE MORTELLE D'UN JEUNE SOUMAH À KALOUM

La communauté libanaise de Guinée fait part de ses profonds regrets

Suite à la chute mortelle d'un jeune du nom d'Ibrahima Sory Soumah du 5ème étage d'un immeuble, appartenant à un Libanais à Kaloum, des incidents ont été enregistrés aussi bien dans cette commune qu'à Dixinn. Dans un communiqué publié dans la presse le vendredi 7 avril 2023, le Bureau de l'Union Libanaise de Guinée a exprimé ses profonds regrets suite ces événements survenus à Sandervalia le 5 Avril 2023.



« Le Bureau de l'Union Libanaise de Guinée, représentant la communauté Libanaise, exprime ses profonds regrets suite aux

événements survenus à Sandervalia le 5 Avril 2023 et qui ont occasionné le décès de Monsieur Ibrahima SOUMAH par la chute du 5ème étage d'un

immeuble et qui ont provoqué l'interpellation d'un citoyen Libanais pour des fins d'enquêtes.

La communauté Libanaise de Guinée,

profondément peinée par ce décès présente ses condoléances à la famille du défunt.

Elle reste confiante que les autorités judiciaires compétentes qui se sont impliquées immédiatement dans les investigations mettront à la disposition de l'opinion, les informations sur les circonstances dans lesquelles ce malheureux événement s'est déroulé et espère que toute personne ayant une responsabilité qui a occasionné la chute et le décès de Monsieur SOUMAH sera punie et recevra les peines les plus sévères.

La communauté Libanaise de Guinée rappelle l'opinion nationale que depuis 130 ans que les

Libanais vivent avec leurs frères et sœurs Guinéens à Conakry et dans les villages les plus profonds, il n'a jamais été enregistré un événement de crime entre eux, leurs relations ont toujours été basées sur la fraternité, l'amitié et la solidarité.

La communauté Libanaise de Guinée réaffirme sa ferme volonté d'être attachée à cette fraternité et s'engage à combattre toute personne qui tenterait de perturber cette amitié », a écrit le Secrétaire Général du Bureau de l'Union Libanaise de Guinée, Wael Ghandour.

Kèfina Diakité

Championnat africain de football scolaire

Le sacre du complexe scolaire Ben Sekou Sylla de Coyah

C'est une bonne nouvelle pour le football guinéen.

Le complexe scolaire Ben Sekou Sylla de Guinée a remporté cette semaine à Durban en Afrique du Sud, le trophée de la première édition du Championnat africain de football scolaire.

Lors de la finale de cette compétition, le complexe scolaire Ben Sekou Sylla de Coyah a croisé le fer avec la formation de Calpham High School de l'Afrique du Sud. Après le temps réglementaire (40 minutes), les deux équipes étaient à égalité (1-1). C'est au cours des séances de tirs au but (5-4) que le représentant guinéen, le complexe scolaire Ben Sekou Sylla de Coyah, a remporté le

trophée devant Calpham High School de l'Afrique du Sud.

En série filles, c'est la Tanzanie qui domine le Maroc sur le score de 3 but à 0 pour se hisser au toit de l'Afrique. Avec cette victoire, les deux équipes championnes empochent chacune la somme de 300.000 dollars comme récompense.

Au niveau des récompenses individuelles, le gardien Guinéen Ibrahima Sory Camara remporte le titre de meilleur gardien. Mohamed Sako est sacré meilleur buteur et le numéro 7 de l'équipe Sud Africaine, Kagiso Maloko est désigné meilleur joueur de la compétition.

À rappeler que dans cette



compétition le nombre de joueurs de champ est de 7, plus le gardien qui fait 8 et 7 remplaçants, qui vont aussi jouer. Et le temps réglementaire est de 40 minutes, répartis en 20 mn

par période et la pause pour la mi-temps est de 10 minutes.

Comme on le voit, les jeunes guinéens, s'ils sont bien encadrés, peuvent bel

et bien nous ramener des trophées. Espérons que l'exemple de ce complexe scolaire soit suivi par les différentes équipes nationales.

Kèfina Diakité